



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Maison de la Nature - 12, Boulevard Hauterive 64 000 PAU – Tel : 05 59 84 31 55 / Fax : 05 59 84 14 36
Philippe ETCHEVESTE, Président - Mél : fdc64@chasseurdefrance.com – Site internet : www.chasseurs64.com

Association Agréée au titre de la Protection de l'Environnement depuis 1978

PAU, Le 09 juin 2021

FLASH INFO
JUIN 2021

STRUCTURE CYNEGETIQUE

Réf : M.A. 09/06/2021

Madame La Présidente, Monsieur le Président,

COMMENT PROTEGER SES INSTALLATIONS DE CHASSE

Il arrive que des actes de malveillance soient commis sur des installations de chasse (palombières, pièges...), il est possible de placer ses installations sous surveillance dans le respect des procédures qui diffèrent selon que les installations sont implantées ou pas sur l'espace ouvert au public.

- Lorsque les installations se trouvent sur des espaces ouverts au public :

Il convient de :

- 1- Demander une autorisation préalable de la préfecture renouvelable pendant 5 années.
- 2- Disposer de moins de 8 caméras.
- 3- Veiller à la confidentialité des images.
- 4- D'informer le public.

Il n'est pas nécessaire de faire de déclaration à la C.N.I.L.

- Lorsque les installations ne se trouvent pas sur des espaces ouverts au public :

Il convient d' :

- 1- Informer de la présence de caméras.
- 2- Les caméras doivent filmer uniquement à l'intérieur du lieu privé.

RECOURS BRACELETS SANGLIER

Les dates des prochaines commissions de recours Sanglier sont fixés au :

08 Juillet 2021 **19 Août 2021** **02 Septembre 2021** **07 Octobre 2021**
04 Novembre 2021 **02 Décembre 2021** **06 Janvier 2022** **03 Février 2022**
03 Mars 2022

Les recours doivent nous parvenir **au plus tard 24h avant ces dates** pour être pris en compte.
Pour plus de sécurité, saisissez-les directement sur votre Espace Adhérent : www.chasseurs64.com

DECLARATION PRELEVEMENTS GRAND GIBIER

Dans nos précédentes circulaires, nous vous demandions de ne plus nous renvoyer vos cartons T préaffranchis, et de déclarer vos prélèvements à l'aide :

- soit de l'application APPLICHASSE/CARTOCHASSE à télécharger sur votre smartphone ou le smartphone d'un de vos chasseurs
- soit à défaut de saisir vos prélèvements sur l'espace Adhérents Territoires se trouvant sur notre site internet www.chasseurs64.com .

Sur les cartons de tir que vous recevrez dorénavant pour les nouveaux bracelets « Toute espèce », la mention T ne figure plus, car **les cartons ne sont plus préaffranchis** : vous voudrez bien contacter le service technique de la FDC, qui vous accompagnera ou accompagnera l'un des chasseurs que vous voudrez bien déléguer dans la déclaration de vos prochains prélèvements Grand Gibier.

Contact : Claudine FRECHOU 05.59.84.92.55 / cfrechou@chasseurdefrance.com

FORMATIONS GARDES PARTICULIERS

La prochaine formation se déroulera les :

Samedi 11 et 18 septembre à Biron de 9 heures à 17 heures à l'Auberge Escudé

Dans le respect des règles sanitaires qui seront alors en vigueur et les repas seront pris sur place.
Les repas (30€ au total) seront réglés sur place le jour de la formation par chèque.

Vous demanderez au(x) participant(s) de bien vouloir s'inscrire à cette formation en se rendant sur l'espace Adhérents Chasseurs et Territoires, dans la rubrique Formations qui se trouve sur notre site internet www.chasseurs64.com .

Ils y accéderont avec leur identifiant Guichet unique (qui se trouve sur leur validation du permis de chasser) et leur mot de passe : leur date de naissance (00/00/0000).

FORMATIONS PERMIS DE CHASSER

Vous voudrez bien informer les candidats qui souhaiteraient se former à l'examen du permis de chasser que des places sont encore disponibles pour la session suivante :

- **Session N°9 :**
Formation : 17 ou 18 ou 19 novembre 2021
Examen : 22 ou 23 ou 24 ou 25 novembre 2021
- **Session N°10 :**
Formation : 08 ou 09 ou 10 décembre 2021
Examen : 13 ou 14 ou 15 ou 16 décembre 2021

Contact : Fanny HAGET 05.59.84.92.53 / fhaget@chasseurdefrance.com

FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE

Vous voudrez bien informer les candidats qui souhaiteraient se former à la chasse accompagnée que la formation 2021 aura lieu :

Date : **Le 27 aout 2021**

Lieu : **La Saligue aux Oiseaux** à Biron.

Contact : Fanny HAGET 05.59.84.92.53 / fhaget@chasseurdefrance.com

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur le Président**, mes sincères salutations.

Le Président,



Philippe ETCHEVESTE

